



Conseil d'Administration du 14 novembre 2014

Résolution n° 2014/29- CA

Renouvellement partiel du Bureau

Le Conseil d'Administration,

Vu l'article R331-31 du code de l'environnement,

Vu l'arrêté du 10 novembre 2014 modifiant l'arrêté du 29 avril 2009 portant nomination au conseil d'administration de l'établissement public du parc national des Ecrins

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration et du Bureau du Conseil d'administration,

Vu les candidatures exprimées,

Vu le vote exprimé par les administrateurs du collège des représentants des collectivités territoriales au sein du Conseil d'administration,

Désigne Monsieur Joël GIRAUD (titulaire) et Monsieur André SALVETTI (suppléant) comme représentants, au sein du Bureau, du collège des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Le Président

Christian PICHOUUD

Le Directeur

Bertrand GALTIER